

Nouvelle répression envers le syndicat CGT Philips Dreux

Le syndicat CGT Philips Dreux tient à remercier tous les camarades qui ont apporté un soutien financier à la suite de notre appel à la solidarité. Mais dans cette affaire la situation évolue et nous tenons à vous informer qu'**"une saisie"** attribution d'un montant de 10 267,75 euros a été signifiée le 07 juin 2010 par le déposant suivant : SCP GAUDIN & DOIZY, huissiers de justice à DREUX CEDEX agissant pour le compte de SA PHILIPS France.

Cette saisie rend indisponible la totalité des avoirs au jour de réception sur le compte du syndicat CGT PHILIPS EGP DREUX. Le compte demeurera bloqué jusqu'"à la main levée de la saisie ou paiement au créancier.

Cette saisie a été demandée par un membre de la direction du site de Philips Dreux. L'huissier refuse tout dialogue avec le syndicat, même de mettre en place un échéancier. Aujourd'hui, cet huissier s'est présenté avec force de l'ordre et serrurier pour nous informer de la notification de la saisie, bien sûr, il a rebroussé chemin, mais dès lundi 14 juin 9h 00, il se représentera à la porte de notre local syndical pour nous notifier.

Aujourd'hui, nous sommes loin d'avoir récolté ce montant. Mais nous appelons tous les camarades à soutenir notre lutte par toutes les actions possibles (...).

Il est sûr, que si nous récoltons cette somme, nous organiserons une grande manifestation à Dreux afin que le cortège de classe ouvrière fasse entendre sa colère face au grand capital.

Pour vos dons, veuillez les envoyer chez Manuel Georget 10 rue des Primevères 28000 Chartres à l'ordre du Syndicat CGT PHILIPS EGP DREUX

<http://p-dreux.over-blog.com/>

CGT Philips Dreux, le 28 juin 2010